



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/25813
21 mai 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 20 MAI 1993, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE
DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les cas indiqués ci-après de violations graves par l'Iraq des dispositions du cessez-le-feu, qui ont comporté un soutien à des opérations militaires et de sabotage au-delà des frontières.

Des éléments antirévolutionnaires bénéficiant d'un appui financier et militaire iraquien ont franchi la frontière internationale et pénétré en territoire iranien, incursion qui a fait un certain nombre de victimes et causé des dégâts à des installations militaires et civiles et à l'infrastructure pétrolière. Ces opérations ont été menées comme suit :

1. Le 7 avril 1993, opération menée dans la région de Saleh-Abad (carte de Mehran);
2. Le 8 avril 1993, opération menée dans la région de Gar-sephid (carte de Gilan-Gharb); bilan : deux tués;
3. Le 9 avril 1993, opération visant le quartier général de la police militaire à Gar-sephid (carte de Gilan-Gharb);
4. Le 10 avril 1993, destruction du pylône des installations pétrolières du Ministère iranien du pétrole, situé au nord de Tonkab et au nord-est de Zein-alghos dans les hauteurs de Kamakou; bilan : deux tués.

Le Gouvernement de la République islamique d'Iran juge ces opérations particulièrement inquiétantes.

En effet, ces opérations, qui ont été planifiées et conçues par l'Iraq, constituent une violation grave de la souveraineté de la République islamique d'Iran et de son intégrité territoriale.

S/25813
Français
Page 2

Le Gouvernement de la République islamique d'Iran tient le Gouvernement iraquien pour entièrement responsable de ces violations et de leurs conséquences.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Gholamali KHOSHROO
